

Plan de protection COVID-19

Un plan de protection a été élaboré selon les règles et directives en vigueur en [Suisse](#) et en [Valais](#) afin d'assurer la sécurité sanitaire de toutes les personnes présentes à la Conférence du Zonta District 30 organisée par le Zonta Club Sion-Valais à **Zermatt du 24 au 26 septembre 2021**.

Ce plan a été soumis et approuvé par l'OCVS (Organisation cantonale valaisanne des secours) le 14.09.2021 et satisfait aux exigences de [l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière](#).

Depuis le 13 septembre 2021, le certificat COVID-19 est OBLIGATOIRE dans toute la Suisse à l'entrée des restaurants, des lieux culturels (musées) et de loisirs et des manifestations à l'intérieur.

Contexte de la Conférence

La Conférence du Zonta District 30 est une assemblée générale dont les participantes proviennent de 8 pays (Suisse, France, Italie, Allemagne, Monaco, Bulgarie, Roumanie et Macédoine du Nord). Les inscriptions sont nominatives et obligatoires. Le traçage est donc garanti concernant toutes les personnes inscrites à la Conférence. La Conférence accueillera environ 250 personnes.

Tous les événements qui se déroulent en intérieur sont privés et ils ont lieu dans des établissements entièrement ou partiellement privatisés pour la Conférence (**catégorie 1**) :

- **Hôtel Alex** : salles de conférence privatisées pour l'occasion (22 au 26 septembre 2021)
- **Restaurant Whympfer Stube** : privatisé pour la soirée du 23 septembre 2021
- **Restaurant Sunnegga** : privatisé pour notre soirée du 24 septembre 2021

Deux événements se dérouleront en partie dans l'espace public de Zermatt. Il s'agit de:

- Accueil d'une vingtaine de marcheuses et cyclistes (Hike&Bike) dans l'**espace public** le vendredi 24 septembre 2021 en fin de matinée. Cet event est organisé en partenariat avec l'Office du tourisme de Zermatt (OT) qui se charge d'obtenir les autorisations (**catégorie 3**).
- Cérémonie d'ouverture de la Conférence qui se déroulera dans l'**Eglise de Zermatt** le vendredi après-midi 24 septembre 2021 (**catégorie 2**).

Le nombre de personnes attendues (staff non inclus) pour toute la durée de la Conférence est estimé à :

- **200 personnes** pour le vendredi 24 septembre 2021
- **250 personnes** pour le samedi 25 septembre 2021
- **150 personnes** pour le dimanche 26 septembre 2021

Organisation COVID-19 durant la Conférence

Un **certificat COVID-19** sera exigé pour tous les événements des **catégories 1 et 2**.

Etant donné que les événements de la catégorie 1 et de la catégorie 2 seront limités aux personnes munies d'un certificat COVID-19, ils doivent répondre à l'art. 15 « Manifestations dont l'accès est limité aux personnes disposant d'un certificat » de l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière du 23 juin 2021 (Etat le 13 septembre 2021).

Les manifestations dont l'accès est limité, pour les personnes de 16 ans et plus, aux seules personnes disposant d'un certificat ne sont soumises à aucune restriction, hormis l'obligation de mettre en œuvre un plan de protection qui doit prévoir des mesures concernant l'hygiène et l'application des restrictions d'accès.

Plan de protection catégorie 1 (Hôtel Alex, Restaurants Sunnegga et Whympfer Stube)

Les assemblées, conférences, work-shops, pause-café, apéritifs et repas qui se dérouleront à l'Hôtel Alex et dans les restaurants Sunnegga et Whympfer Stube (tous entièrement privatisés) nécessiteront un **certificat COVID-19** et devront répondre aux exigences ci-dessous (points a, b et c) :

a) Mesures concernant l'hygiène

- Se laver les mains régulièrement avec du savon et de l'eau, ou du désinfectant, pendant au moins 30 secondes
- Mise à disposition en suffisance de désinfectant par les organisateurs et les hôtels-restaurants
- Mise à disposition de poubelles fermées pour les mouchoirs et les masques
- Eviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains
- Eternuer ou tousser dans un mouchoir ou dans le pli du coude
- Ne pas s'embrasser ou se serrer la main
- Respecter, dans la mesure du possible, la distance de sécurité d'au moins 1.5m
- Les espaces intérieurs seront régulièrement aérés
- Les tables de conférence et le matériel audio seront régulièrement désinfectés
- Rester dans sa chambre en cas de symptômes de COVID-19 ou de symptômes grippaux, faire l'auto-évaluation [Coronavirus Check](#) et avertir la Préposée COVID-19
- Inscription vivement recommandée sur l'application « SwissCovid »
- **Certificat COVID-19 suisse ou de l'Union européenne obligatoire (QR Code sous forme électronique ou papier)**
- Les personnes actives sur place (personnel des hôtels, restaurants) qui ont un contact avec les hôtes, les clients ou les visiteurs doivent tous disposer d'un certificat, ou à défaut, **tous porter un masque facial dans les espaces clos**
- Les bénévoles de l'organisation doivent tous disposer d'un certificat

b) Application des restrictions d'accès

- Toutes les personnes, y compris les bénévoles, à compter de leurs 16 ans, qui accèdent dans les lieux de la catégorie 1 (Hôtel Alex, Restaurants Sunnegga et Whympfer Stube) doivent présenter le certificat COVID-19
- Les tests PCR ou antigéniques ne restent valables que pour la durée qui les caractérisent, ce qui signifie qu'ils doivent être refaits chaque 48h pour les tests antigéniques et toutes les 72h pour les tests PCR

- Il est possible de faire sur place à Zermatt un test antigénique valable 48h. Informations et prise de rendez-vous en ligne sur [COVID-19 : tests à Zermatt](#)
- Seules les personnes en bonne santé, sans symptômes, sont autorisées à participer aux événements
- Les symptômes qui doivent conduire à l'interdiction de participer sont notamment : fièvre, toux, essoufflement, difficultés respiratoires, perte de goût et odorat
- Le contrôle du certificat COVID-19 (scannage du code QR Certificat COVID-19 à l'aide de l'application « Covid Check »), ainsi que le contrôle d'identité se feront en même temps que l'enregistrement à la Conférence aux différents points prévus à cet effet dans l'Hôtel Alex
- Dès validation du certificat COVID-19, les personnes se voient remettre un bracelet de couleur différente selon leur statut de personne vaccinée/guérie ou uniquement testée
- Les bénévoles de l'enregistrement seront formés au scannage et à la validation du certificat COVID-19

c) Port du masque, limitation du nombre de personnes à table, pause-café et apéritifs

En raison de l'obligation de la présentation du certificat COVID-19 pour la catégorie 1, le port du masque ne sera pas obligatoire pour les événements ayant lieu dans l'Hôtel Alex et les restaurants Sunnegga et Whympfer Stube (tous privatisés à cette occasion). De plus, il n'y aura pas de limitation du nombre de personnes par table, et les pause-café et apéritifs pourront se dérouler debout. Les danses sont autorisées.

Plan de protection catégorie 2 (Eglise de Zermatt)

Cérémonie d'ouverture de la Conférence qui se déroulera dans l'Eglise de Zermatt le vendredi après-midi 24 septembre 2021. L'entrée dans l'Eglise nécessitera un [certificat COVID-19](#).

- **Port du masque recommandé**
- Hygiène des mains
- Eviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains
- Eternuer ou tousser dans un mouchoir ou dans le pli du coude
- Ne pas s'embrasser ou se serrer la main
- Les personnes seront assises dans l'Eglise et si possible respect des distances de 1.5m
- Inscription vivement recommandée sur l'application « SwissCovid »
- Seules les personnes en bonne santé, sans symptômes, sont invitées à entrer dans l'Eglise
- **Certificat COVID-19 suisse ou de l'Union européenne obligatoire (QR Code sous forme électronique ou papier)**
- Les bénévoles de l'organisation doivent tous disposer d'un certificat
- Les personnes entrant dans l'Eglise doivent être en possession d'un bracelet valide ou en mesure de présenter un certificat COVID-19 valide
- Contrôle du bracelet pour entrer dans l'Eglise
- Contrôle du certificat COVID-19 avec pièce d'identité pour entrer dans l'Eglise pour les personnes sans bracelet

Plan de protection catégorie 3 (accueil Hike & Bike espace public Zermatt)

Accueil uniquement à l'extérieur à Zermatt d'une vingtaine de marcheuses et cyclistes le vendredi 24 septembre 2021 en fin de matinée. Organisation en collaboration avec l'OT de Zermatt.

- **Port du masque recommandé**
- **Respect des distances de 1.5m**
- Hygiène des mains

- Eviter de toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains
- Eternuer ou tousser dans le pli du coude
- Ne pas s'embrasser ou se serrer la main
- Inscription vivement recommandée sur l'application « SwissCovid »
- Seules les personnes en bonne santé, sans symptômes, sont invitées à participer
- Respect des règles édictées par la commune de Zermatt

Communication

Le Comité d'Organisation de la Conférence (CO) transmet le présent plan de protection et les conditions d'accès aux Area Directors du District 30. Ces dernières aviseront les présidentes des Zonta Clubs, qui transmettront l'information à leurs membres inscrites à la Conférence.

Aucune exception ne sera tolérée.

Le plan de protection sera également traduit en anglais et inséré sur le site internet de la Conférence.

Le plan de protection peut être amené à évoluer en fonction des prochaines décisions et exigences du Conseil Fédéral et/ou du Canton du Valais et des mises à jour des bases légales. Le plan de protection a été modifié le 13 septembre suite à l'entrée en vigueur de l'obligation du certificat COVID-19 dans les lieux clos.

Responsabilités

Tous les participants inscrits à la Conférence du District 30 à Zermatt respectent le concept de protection de manière solidaire et avec un haut degré de responsabilité individuelle.

La responsabilité de la mise en œuvre et du contrôle des mesures prescrites incombe au CO de la Conférence. Une préposée COVID-19 est nommée. Toute maladie ou indisposition doit de suite être annoncée à la Préposée COVID-19.

Les exploitants des hôtels et restaurants sont responsables des conditions-cadres et des concepts de protection de leurs hôtes et employés.

<p>Pour le CO Maria Locher Présidente zontaclubsvionvalais@bluewin.ch + 41 79 346 78 72</p>	<p>Préposée Covid-19 Carole Furrer Secrétaire du CO carole.furrer@gmail.com + 41 79 524 66 74</p>
--	--

Sion, le 13 septembre 2021 (dernière mise à jour du plan)

Maria Locher · Présidente du CO · +41 79 346 78 72 · zontaclubsvionvalais@bluewin.ch
Fabienne Moulin · Governor District 30 · +41 79 796 58 76 · fabienne.moulin.zonta@gmail.com
Carole Furrer · Secrétaire du CO et préposée Covid-19 · +41 79 524 66 74 · carole.furrer@gmail.com
Office fédéral de la santé publique OFSP - <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html>
Etat du Valais - <https://www.vs.ch/web/coronavirus>
OCVS - <https://www.ocvs.ch/fr/>